

Violations des droits de l'homme par des groupes paramilitaires russes, en Somalie et au Cameroun

- L'UE doit sanctionner l'organisation paramilitaire russe baptisée groupe Wagner
- La Somalie est au bord d'une catastrophe humanitaire
- Le gouvernement camerounais et les forces séparatistes doivent relancer immédiatement les pourparlers de paix

Jeudi, le Parlement a adopté trois résolutions évaluant les violations des droits de l'homme commises par le groupe Wagner, les atrocités en Somalie et la situation au Cameroun.

Violations des droits de l'homme par des entreprises militaires et de sécurité privées, notamment le groupe Wagner Les députés condamnent avec la plus grande fermeté les crimes odieux commis par une organisation paramilitaire russe, le groupe Wagner, et par des entités militaires privées connexes dans diverses zones de conflit. L'État russe semble porter la responsabilité du financement, de la formation, de la gestion et du commandement opérationnel de ces groupes paramilitaires, estiment les députés, tout en soulignant que les activités du groupe Wagner correspondent à l'extension de l'influence de la Russie dans les zones de conflit. Le groupe Wagner, et d'autres entreprises de sécurité dirigées par la Russie, devraient être considérés comme agissant pour le compte de l'État russe, insistent les députés.

La résolution note que le groupe Wagner est présent dans de nombreux conflits dans le monde, notamment en Ukraine, en Syrie, au Soudan, au Mozambique, en Libye, en République centrafricaine et au Venezuela. Compte tenu de leurs antécédents de violations, les députés se félicitent de la déclaration faite par le Chef de la politique étrangère de l'UE, Josep Borrell, sur l'adoption imminente de sanctions ciblées de l'UE à l'encontre des "personnes et entités pertinentes affiliées au groupe Wagner", ainsi que des personnes et entités travaillant avec eux. Ils demandent que ces sanctions comprennent des interdictions de voyager et des gels d'avoirs pour les agents du groupe Wagner.

En outre, la résolution exhorte instamment tous les pays utilisant les services du groupe Wagner et de ses affiliés, en particulier la République centrafricaine, de couper tout lien avec le groupe et ses employés. Elle demande à la Commission européenne de veiller à ce que les

fonds de l'UE ne puissent, en aucun cas, être utilisés par les pays bénéficiaires pour financer des sociétés militaires privées dont le bilan en matière de droits de l'homme est si terrible.

Le texte a été adopté par 585 voix pour, 40 contre et 43 abstentions. Pour plus de détails, la version complète sera [disponible ici](#) (25.11.2021).

La situation en Somalie Le Parlement exprime sa profonde inquiétude face à la détérioration de la crise humanitaire en Somalie. Les députés condamnent toutes les violations et les abus des droits de l'homme et les attaques indiscriminées contre les civils, les travailleurs humanitaires, les journalistes, les agents électoraux et la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) par des groupes terroristes, notamment Al-Shabaab.

La résolution rappelle que la stabilité et la paix durables en Somalie ne peuvent être obtenues que par l'inclusion sociale et la bonne gouvernance. Elle appelle donc les dirigeants du pays à redoubler d'efforts pour achever le processus électoral du pays et finir d'organiser des élections inclusives et crédibles pour la Chambre basse du Parlement avant la fin de cette année. Plus le processus électoral est retardé, plus les ressources seront détournées des priorités nationales importantes, telles que la réponse aux urgences humanitaires, soulignent les députés.

La Somalie est au bord d'une catastrophe humanitaire, avec environ 5,9 millions de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire et plus de 2,7 millions de personnes confrontées à des niveaux d'insécurité alimentaire d'urgence dans le pays, notent les députés. Ils demandent à l'UE, à ses États membres et à ses partenaires internationaux d'augmenter immédiatement l'aide humanitaire et de fournir une assistance supplémentaire à la réponse du pays au COVID-19, en particulier par le partage des vaccins et la fourniture de fournitures médicales essentielles.

Le texte a été adopté par 625 voix pour, 6 contre et 55 abstentions. Pour plus de détails, la version complète sera [disponible ici](#) (25.11.2021).

La situation des droits de l'homme au Cameroun Les députés sont très préoccupés par la situation des droits de l'homme au Cameroun. La résolution note que le pays est confronté simultanément à un certain nombre de défis politiques et sécuritaires, notamment les menaces du groupe terroriste Boko Haram dans sa région de l'Extrême-Nord et une rébellion séparatiste armée interne qui se poursuit depuis près de cinq ans dans ses régions anglophones du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Ce dernier conflit entre les milices et les autorités de l'État a fait des milliers de victimes, donné lieu à des abus odieux et conduit à une véritable crise humanitaire dans les régions anglophones du Cameroun.

Le Parlement invite instamment le gouvernement camerounais et les dirigeants politiques et militaires des groupes séparatistes à convenir d'un cessez-le-feu humanitaire et encourage les parties au conflit à convenir de mesures de confiance, telles que la libération des prisonniers politiques non violents et la levée du boycott des écoles. Les députés invitent le gouvernement du Président Paul Biya et les séparatistes anglophones à reprendre immédiatement les

pour parler de paix, tout en plaidant pour que la communauté internationale, en particulier l'Union africaine, les États d'Afrique centrale et l'UE, contribue à faciliter le dialogue en proposant d'assumer un rôle de médiation.

La résolution demande également aux autorités camerounaises de cesser de traduire des personnes devant des tribunaux militaires, en particulier des civils, de prédéterminer les résultats et d'imposer la peine de mort, ce qui est illégal au regard du droit international relatif aux droits de l'homme. Les députés rappellent au Cameroun qu'il doit faire respecter le droit de tous les citoyens à un procès équitable devant des tribunaux indépendants et que les tribunaux militaires ne devraient pas avoir compétence sur la population civile.

Le texte a été adopté par 614 voix pour, 32 contre et 40 abstentions. Pour plus de détails, la version complète sera [disponible ici](#) (25.11.2021).

En savoir plus

[Enregistrement vidéo des débats \(25.11.2021\)](#)

[Produits multimédias](#)

Contacts

Viktor ALMQVIST

Attaché de presse

☎ (+32) 2 28 31834 (BXL)

☎ (+33) 3 881 72420 (STR)

📱 (+32) 470 88 29 42

✉ viktor.almqvist@europarl.europa.eu

✉ foreign-press@ep.europa.eu

🐦 [@EP_HumanRights](https://twitter.com/EP_HumanRights)
